

CS TCPF

En apprentissage au Lycée Privé Provence Verte

Certificat de Spécialisation

Transformation et Commercialisation des Produits Fermiers



Cette formation s'adresse aux jeunes de 16 à 29 ans révolus, titulaire d'un Bac pro minimum, et souhaitant se former sur les métiers suivants :



- producteur fermier
- responsable d'exploitation agricole
- transformation et/ou commercialisation des produits fermiers
- technicien au service du contrôle laitier
- responsable/ salarié d'un magasin notamment de produits de terroirs

Durant sa formation à l'école, l'élève pourra participer à la transformation divers produits fermiers tel que du lait, miel, viande, céréales, fruits & légumes, poissons...

Vous serez formé par la voie de l'apprentissage. Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail. Cette formation se déroule sur 1 année. L'apprenti passe 12 semaines en formation professionnelle à l'école. Il a 5 semaines de congés payés par an, et il travaille tout en se formant, chez son maître d'apprentissage pendant le temps restant (35 semaines).

Cette formation a pour but d'acquérir des compétences complémentaires à celles acquises suite à un diplôme agricole.

Votre salaire est en fonction de votre âge :

Année d'exécution du contrat	Age de l'apprenti			
	-de 18 ans	de 18 à - de 21 ans	de 21 ans à 25 ans	+ de 26 ans
CS en 1 an	54% du SMIC	66% du SMIC	76% du SMIC	100% du SMIC

L'employeur peut bénéficier de l'Aide Unique et d'exonérations de charges.

Vous pouvez faire une simulation sur le site suivant : www.alternance.emploi.gouv.fr

Pour plus d'information vous pouvez contacter **Mme MARCHIORO** au **07.81.68.53.81**
ou à l'adresse suivante : tina.marchioro@cneap.fr